

Rapport de performance
extra-financière
SCC 2020.



Table des matières

A propos de ce rapport.....	3	Suivi de nos consommations	33
Le mot de notre CEO.....	4	Politique transport	34
le modèle d'affaires.....	5	Gestion du cycle de vie de nos produits et prestations	36
Nos activités	7	Protection de la biodiversité :.....	39
Notre slogan : Adaptation. Evolution. Innovation	8	4. Contributions économiques et solidaires aux territoires.....	40
Nos engagements externes	10	Cartographie des risques achats.....	42
Reconnaisances externes RSE.....	12	Impacts économiques indirects.....	45
Reconnaissance partenaires.....	13	Annexe 1 – Indicateurs sociaux.....	47
Présentation de nos certifications de nos systèmes de management	14	Annexe 2 : Indicateurs environnementaux	48
Gouvernance de l'entreprise	15	Annexe 3 – Index de contenu GRI.....	49
Nos enjeux pertinents.....	17	Annexe 4 : tableau de concordance DPEF	53
1. Ethique et conformité.....	19		
Charte éthique et code anticorruption	19		
Sécurité de l'information.....	22		
2. Capital humain.....	23		
Enrichir les compétences de nos collaborateurs et leur offrir des perspectives d'avenir.....	24		
Accompagner nos managers dans la transformation de l'entreprise.....	25		
Offrir un environnement de travail favorable et flexible.....	26		
S'engager pour la diversité	29		
3. Environnement.....	32		

A propos de ce rapport

Ce rapport présente la démarche de Responsabilité Sociétale de SCC France. Dans une réflexion constante d'amélioration, nous nous appuyons sur les normes énoncées par le Global Reporting Initiative pour effectuer ce rapport. Cette démarche, volontaire, traduit notre volonté de transparence et d'amélioration permanente de nos performances Environnementales, Sociales et de Gouvernance. Nous souhaitons ainsi structurer et vous présenter nos objectifs, nos résultats et nos actions.

Ce rapport traite également :

- de l'obligation française de déclaration des informations non financières prévue par le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 ;
- de communication sur les progrès accomplis dans le cadre du Pacte mondial des Nations Unies.

Patricia Oudart Vallée

Responsable Qualité Sécurité Environnement
Responsabilité Sociétale



+33 (0)1 86 52 75 82

+33 (0)6 86 96 04 00

poudart@fr.scc.com

scc.com

Anne-Sophie Laurent

Chargée de mission QSE - RSE



+33 (0)1 86 52 80 48

alaurent@fr.scc.com

scc.com

Le mot de notre CEO

Nous sommes une entreprise passionnée par les technologies de l'information et par la façon dont elles peuvent révolutionner notre façon de vivre, de travailler et de nous socialiser.

La crise sanitaire que nous traversons cette année démontre l'importance d'un monde connecté.

Nous avons su pendant cette crise accompagner nos clients pour permettre leur continuité d'activité. Nous les avons aidés à adapter leurs infrastructures tout en leur proposant des services inédits liés à la situation ; tout cela en veillant à la santé et sécurité de nos collaborateurs, de nos parties prenantes et tout en maintenant notre niveau de service.

Alors que nous continuons à travailler en partenariat avec nos clients et à créer des nouvelles relations, nous voulons accroître notre engagement envers notre sphère d'influence bien au-delà de notre environnement direct.

SCC développe une politique de Responsabilité Sociétale depuis de nombreuses années. Cette politique s'articule autour des trois piliers du développement durable : humain, environnement, économie.

Nos précédents rapports de Responsabilité Sociétale d'Entreprise étaient structurés autour des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Nous avons cette année souhaité démontrer davantage nos engagements et résultats en nous basant sur les normes du Global Reporting Initiative. Nous souhaitons ainsi donner un cadre international à notre reporting et permettre à nos parties prenantes d'évaluer notre stratégie RSE à l'aide des indicateurs présents tout au long de ce rapport.



Didier LEJEUNE CEO SCC

le modèle d'affaires.

Premier intégrateur français de solutions et de services IT, notre ambition est de fournir à nos clients des solutions technologiques et des services intégrés pour renforcer leur performance.

Nous concevons, fournissons, intégrons et gérons l'informatique de nos clients.

SCC évolue dans un environnement en constante transformation. Nos clients font face à de nouveaux enjeux dans un contexte complexe en lien avec des évolutions et innovations technologiques rapides.

En tant que partenaire de confiance, SCC répond à l'ensemble des besoins clients, des plus simples aux plus complexes, grâce à l'étendue de son offre et de sa couverture géographique, son expertise tant généraliste que spécialisée et la portée de ses centres de service.

nos missions.

Renforcer la performance de nos clients, dans **trois domaines** :

- La **Modernisation de leurs infrastructures** et leur évolution vers un modèle Cloud
- Le Déploiement de leur **stratégies Réseau et Sécurité**
- Le Développement des **usages et de l'expérience** des utilisateurs

notre vision.

Stimuler le progrès, le changement et l'amélioration à travers l'IT et être le premier choix pour nos clients, partenaires et employés.

notre raison d'être.

- **Renforcer la performance de nos clients en facilitant leur transformation digitale.**

nos valeurs.

En 2019, les nouvelles valeurs de SCC ont été choisies par nos **collaborateurs** et le **comité de Direction**. Elles reflètent notre **culture d'entreprise** et s'inscrivent pleinement dans notre **stratégie d'entreprise**.

ESPRIT D'ENTREPRENDRE
SCC offre sa chance à chaque collaborateur depuis 40 ans. Chacun a l'opportunité de proposer des idées, tout en se dépassant.

ENGAGEMENT
SCC et ses collaborateurs sont engagés ensemble : pour faciliter la vie des salariés, pour répondre aux besoins de nos clients, et pour s'impliquer dans les enjeux sociétaux.

ESPRIT D'ENTREPRENDRE
PROFESSIONNALISME
ESPRIT D'ÉQUIPE
ENGAGEMENT
DIVERSITÉS

PROFESSIONNALISME
Quels que soient leurs métiers, les salariés de SCC sont rigoureux et à l'écoute des besoins de nos clients

DIVERSITÉS
La force de SCC réside dans ses diversités : notre offre, nos profils, les cultures de nos collaborateurs.

ESPRIT D'ÉQUIPE
Chez SCC, on s'entraide et on travaille ensemble pour atteindre un objectif commun.

NOS VALEURS

Carte d'identité SCC 2020.

société.

Zone Europe

- 5000 salariés
- CA Europe 2.6 Md €
- 1^{er} Groupe informatique privé en Europe

Zone France

- 2400 salariés
- CA France 1.6 Md €
- 1^{er} Centre industriel d'intégration en France
- LIEUSAIN 33000 m²

Zone Asie.

- 1500 Collaborateurs Services
- 23 Agences
- 150 Ingénieurs Systèmes
- 1 Solutions Center
- 220 Ingénieurs Commerciaux
- 4 Service Desk
- 200 Experts
- 2 Datacenter
- 1000 Pers. Centre offshoring en Roumanie

Partners: Recycleo, RIGBY Capital, Altifinance, FLOWLINE TECHNOLOGIES

métiers.

Chiffres d'affaires.

Métier	Chiffres
Software & SAM	554
Entreprise & Infrastructures	486
Environnement Utilisateur	300
Rigby Capital	129
Infogérance & Maintenance	100
Réseau & Sécurité	92
Assistance Technique	42
DCS & Cloud	14
Recycleo	7

CA métiers

- 78 % Intégration
- 12 % Service
- 10 % Leasing

CA secteurs

- 25 % Grands comptes privés
- 30 % ETI
- 45 % Public

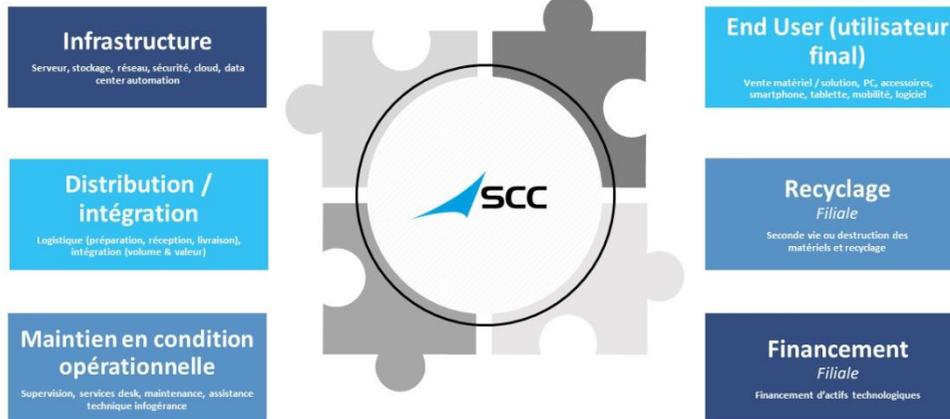
SCC

<https://france.scc.com/references-clients/>

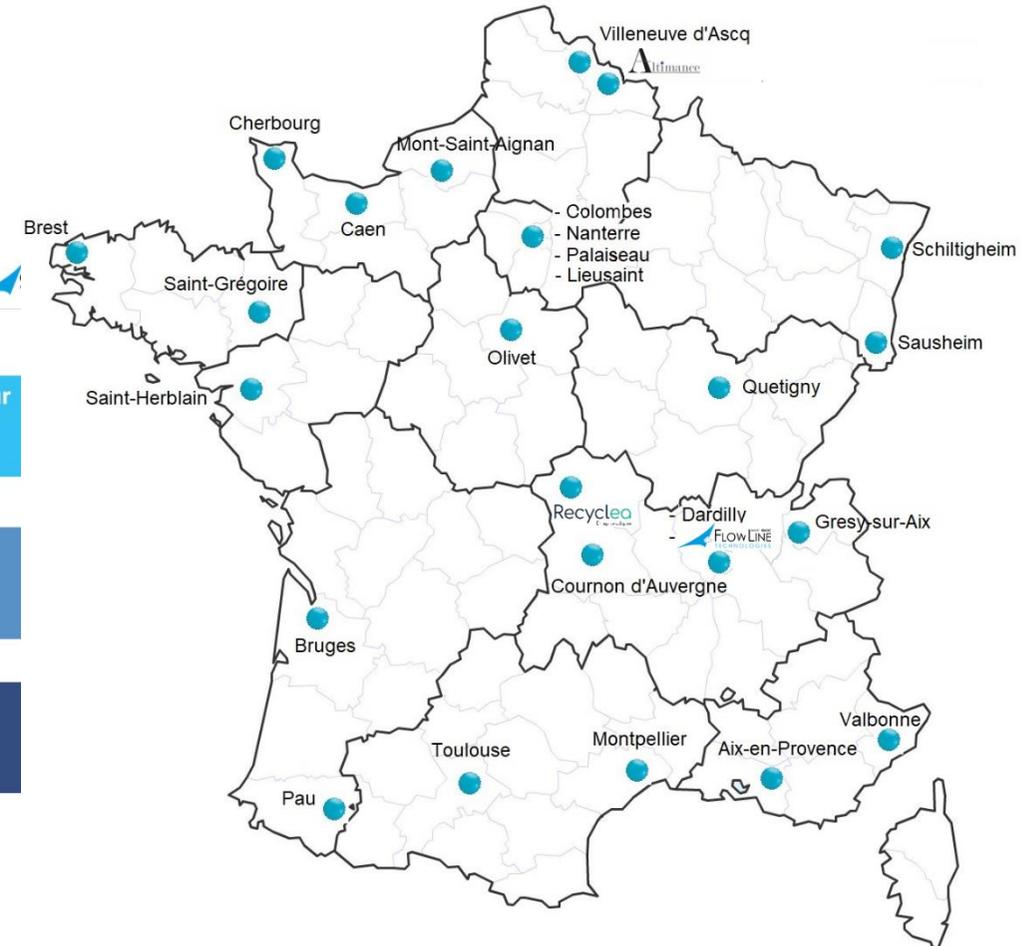
Nos activités

Nous accompagnons nos clients à travers le conseil, le design, la mise en œuvre, l'exploitation et l'optimisation de la gestion de leurs infrastructures, du poste de travail au datacenter.

Nos principaux domaines d'activité



<https://france.scc.com/a-propos/>



Notre siège social se situe à Nanterre et avec nos 23 agences réparties sur le territoire national, SCC permet un maillage important du territoire. SCC offre ainsi des opportunités d'emplois et de développement économique dans toutes les régions de France.

Notre slogan : Adaptation. Evolution. Innovation

- **S'adapter** au marché pour aider les entreprises à mieux décider, agir et réinventer leur business.
- **Evoluer** avec son temps. Plus qu'une technologie, le digital constitue une valeur pour nos clients et nos collaborateurs. Aujourd'hui, il fait partie intégrante de notre façon de vivre, de consommer, de travailler.
- **Innover**, nous conseillons nos clients avec les meilleures technologies disponibles sur le marché. Nous sommes au Cœur de l'Innovation et de la transformation digitale des entreprises.

SCC met à disposition 45 ans d'innovation IT au service de la performance de ses clients. Une expertise multisectorielle répondant parfaitement aux nouveaux enjeux.

Propriétaires de tous nos centres de services, SCC accompagne **ses clients de bout en bout** : de la conception du projet à la gestion du cycle de vie des produits et prestations.

SCC aide ses clients à transformer leurs infrastructures informatiques pour qu'elles deviennent à la fois vecteur de productivité et source de valeur ajoutée pour l'entreprise.



Modernisation des infrastructures

SCC supporte aussi bien les infrastructures locales (In Premise) que les solutions virtuelles construites dans les Cloud AWS et Microsoft Azure ou Google ; en mode natif ou hybride. Nous accompagnons les projets de nos clients à chaque étape d'évaluation, de conception, de mise en œuvre, d'exploitation et d'optimisation des systèmes locaux ou hébergés.

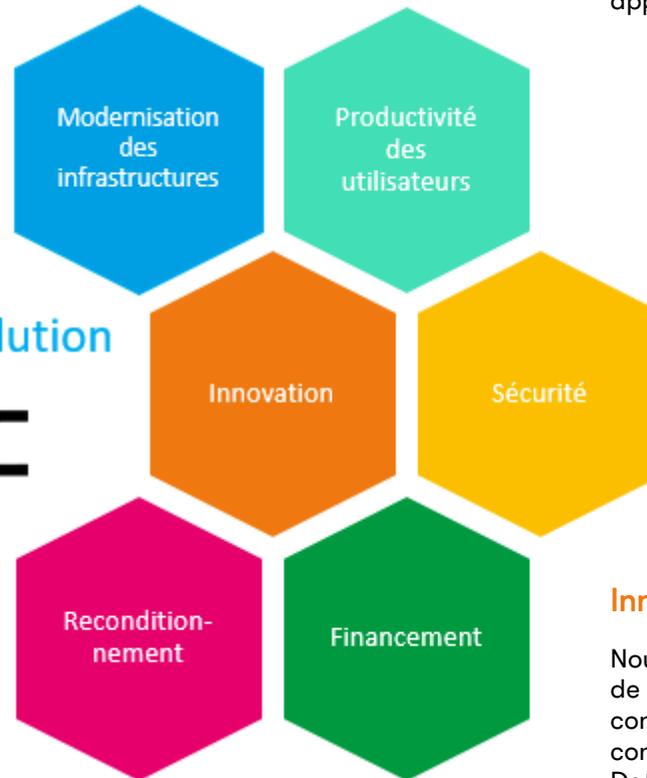
Productivité Workspace

Nous apportons tous les éléments pour permettre d'évoluer d'une stratégie centrée sur les équipements vers une stratégie qui met l'utilisateur au centre des préoccupations pour valoriser la productivité et la créativité personnelle sans négliger la collaboration.

Sécurité

En optimisant les outils, les processus et les bonnes pratiques de sécurité, nous aidons nos clients à minimiser les risques. Nous recherchons constamment les nouveaux produits, solutions et approches indispensables à la cybersécurité.

Nos domaines de solution



Reconditionnement

A travers notre filiale Recycléa, nous intégrons sur un même site l'ensemble des prestations techniques liées au reconditionnement et au traitement des matériels, pour industrialiser le réemploi et contribuons ainsi à la réduction de l'impact carbone.

Financement

A travers notre filiale Rigby Capital, nous proposons une solution de financement locatif du matériel et services IT. Nous rentrons ainsi dans une logique de fonctionnalité.

Innovation

Nous donnons accès à nos clients à un catalogue de services et de solutions permettant de construire la chaîne de valeur autour des objets connectés, de l'intelligence artificielle ou du Big Data.

Nos engagements externes

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL



SCC est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2014. Chaque année, nous renouvelons notre soutien au Pacte Mondial en transmettant aux Nations Unies une communication sur le progrès. Le Pacte Mondial s'articule autour de 10 principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Ceci est notre COmmunication sur le Progrès.

SCC participe aux événements institutionnels en lien avec le développement durable tels que la Semaine Européenne du Développement Durable, la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la Semaine de la Qualité de vie au Travail... Par ce biais, nous sensibilisons nos parties prenantes aux différents thèmes. Par des communications internes et externes et des animations, SCC se mobilise dans un cadre national et européen reconnu.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies, constituent un plan d'action pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous à l'horizon 2030. Par notre politique RSE et nos activités, SCC participe à l'atteinte de certains de ces ODD.

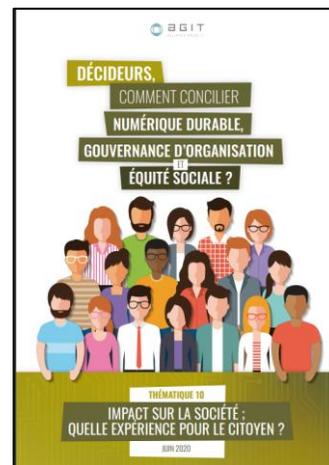
SCC est membre du Collège des Directeurs du Développement Durable. Il s'agit d'une association réunissant plus de cent directeurs du développement durable et de la RSE. Elle favorise l'échange de bonnes pratiques et la co-construction de nouvelles solutions.



SCC est membre de l'Alliance Green IT. Cette association rassemble des acteurs engagés pour une informatique responsable. Sa mission consiste à en diffuser les bonnes pratiques, en apporter une vision objective de spécialistes, et en informer tous les acteurs concernés.



SCC a notamment participé en 2019 à un groupe de travail sur le numérique responsable. Dix livrets sont ainsi disponibles, ils alertent sur les impacts sociaux du numérique et ses répercussions en entreprise.



SCC est signataire de la Charte de la diversité. Ce texte d'engagement est proposé à la signature pour chaque employeur, qui souhaite par une démarche volontariste, agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations.

Avec la Charte de la diversité et en lien avec nos valeurs, nous nous engageons et souhaitons impliquer l'ensemble de notre écosystème afin de contribuer à la diversité au sein de SCC.

Charte RELATIONS FOURNISSEURS RESPONSABLES Signataire

Engagé depuis de nombreuses années dans le développement des achats responsables, nous sommes signataires de la Charte Relations Fournisseurs Responsables et de ses 10 engagements pour des achats responsables.



Reconnaisances externes RSE.



Avec la note de **70/100** nous avons pour la seconde année consécutive, obtenu le plus haut niveau de reconnaissance de la part d'EcoVadis avec la médaille Gold qui matérialise notre amélioration constante depuis 2014, l'année de notre première évaluation.

L'évaluation RSE est orientée résultat via un questionnaire d'évaluation (150 questions sur 4 thèmes : environnement, éthique, social, achats responsables).

Dans notre secteur d'activité, seulement 1% des entreprises ont obtenu ce niveau Gold



La loi sur l'obligation de vigilance impose de contrôler la conformité de ses fournisseurs tous les 6 mois pendant la période contractuelle.

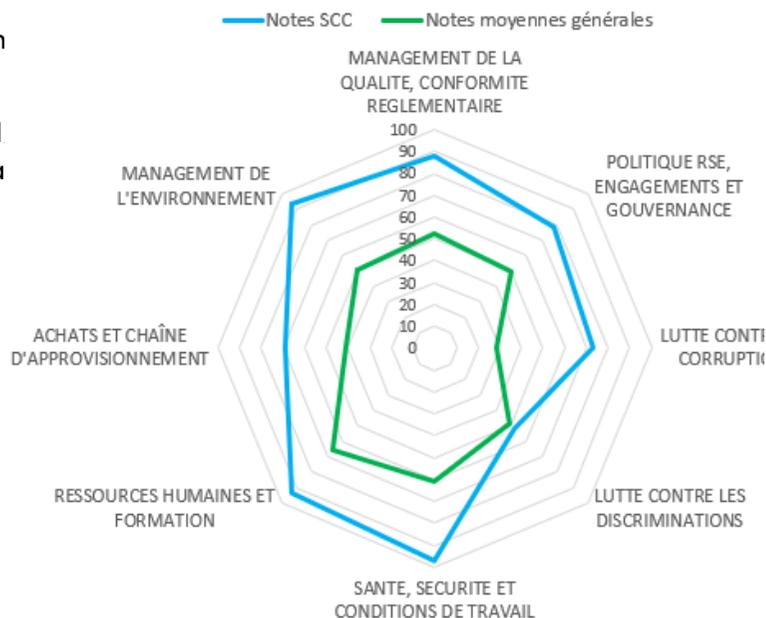
Le label « donneur d'ordres Provigis » obtenu depuis 2020 atteste du déploiement de la solution.

Notre démarche RSE a également été évaluée par l'AFNOR en 2020.

Nous avons obtenu la note de 81
La moyenne générale des répondants étant de 53,5.



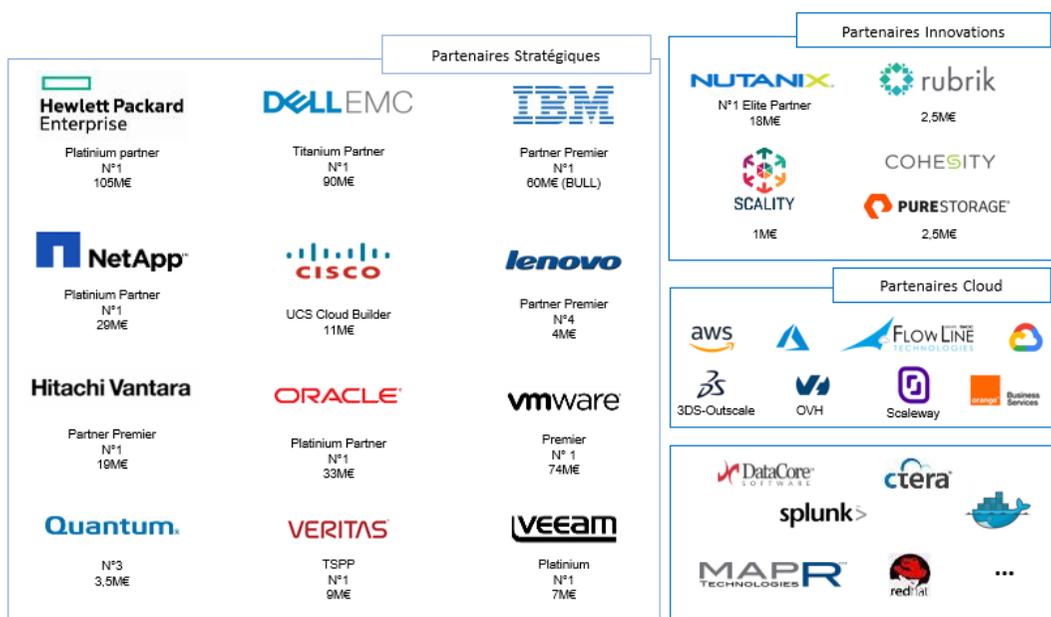
Evaluation ACESIA



Reconnaissance partenaires.

Afin de fournir des solutions clé en main à nos clients, SCC travaille en partenariat et en toute indépendance avec les grands acteurs du marché, constructeurs et éditeurs, dans la construction de chacune des propositions réalisées.

SCC détient les plus hauts niveaux de certifications et forme ses experts tout au long de l'année.



SCC a reçu en Juin 2020 le statut Titanium Black dans le cadre du programme de partenariat de Dell Technologies. Ce statut reconnaît les partenaires les plus stratégiques de Dell Technologies, ceux qui sont les plus armés pour naviguer dans la prochaine « décennie de la donnée » en apportant leur expertise aux clients dans leur processus de transformation digitale.

SCC s'est vu remettre, en Octobre 2019, le prestigieux prix du « Partenaire Revendeur EMEA de l'année » décerné par Nutanix, un leader mondial en matière de logiciels de cloud computing et de solutions d'infrastructure hyperconvergées.



Pour plus d'informations :
<https://france.scc.com/partenaires/>

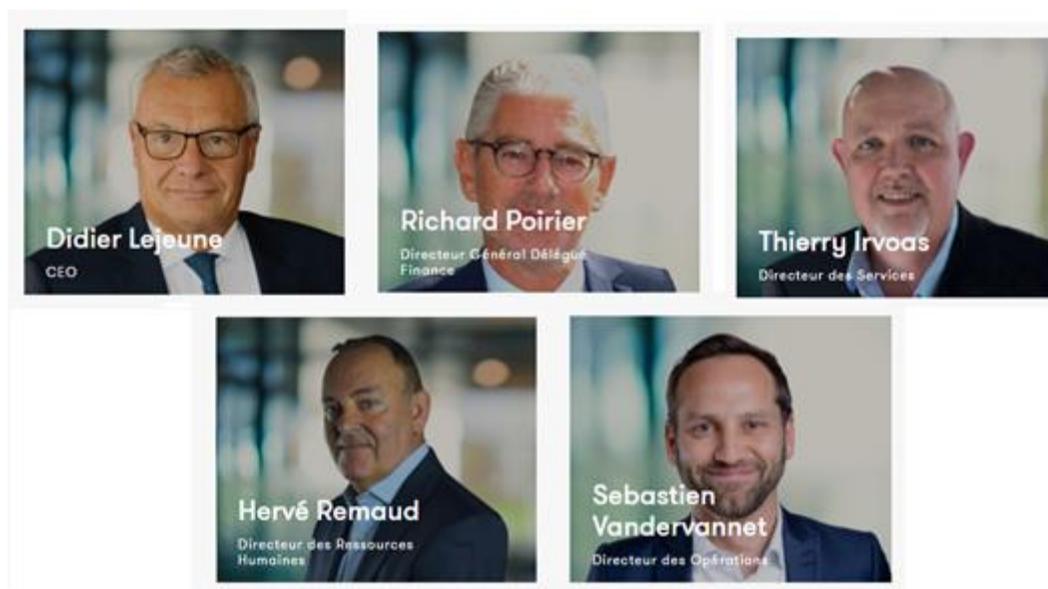
Présentation de nos certifications de nos systèmes de management



Gouvernance de l'entreprise

Créé en 1975 par Sir Peter Rigby, SCC est une filiale du groupe Rigby. Présent dans six secteurs clés : informatique, aviation, aéroports, hôtellerie de luxe, immobilier et finances ; SCC est donc la division technologique du groupe Rigby.

SCC est avant tout une entreprise familiale qui bénéficie d'un actionariat unique depuis sa création qui lui garantit une totale indépendance financière. SCC a donc une vision sur le long terme sur ses politiques, stratégies et objectifs.



Membres du COMEX

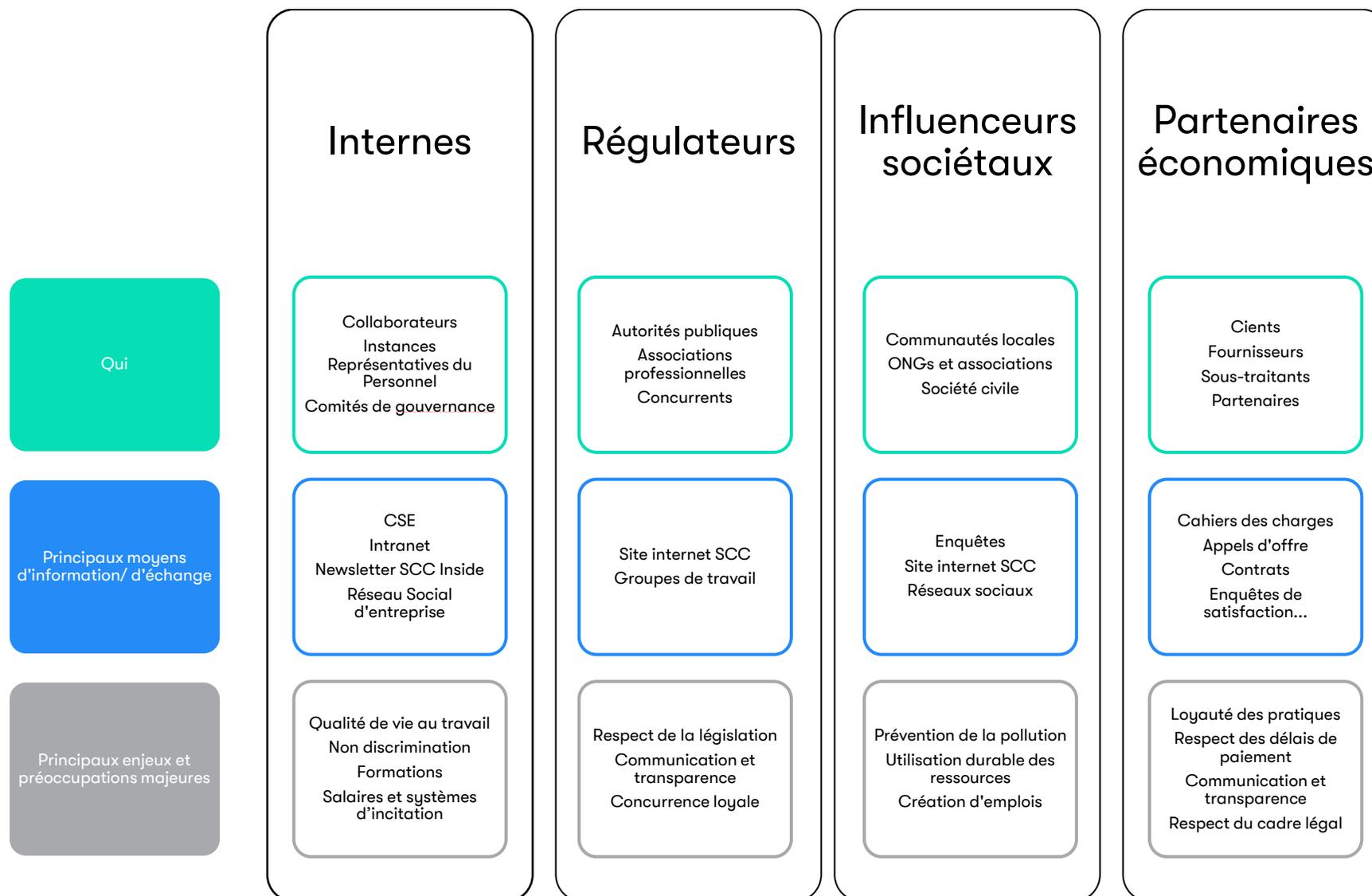
La gouvernance a évolué en 2020 chez SCC avec la promotion de Didier Lejeune en tant que **CEO de SCC France**. Cette réorganisation vise un fonctionnement plus simple et plus efficace de SCC.

Le plan stratégique est construit, suivi et amendé par le COMEX (comité exécutif) et est validé par les actionnaires. Il prend en compte les évolutions technologiques et les attentes de nos parties prenantes et recouvre tous les axes de la RSE.

Le Comex est alimenté par plusieurs comités :

- Comité commercial
- Comité opérations
- Comité financier
- Comité marketing
- Comité IT
- Comité services

Nos politiques et stratégies dépendent des interactions que nous avons avec nos parties prenantes



Nos enjeux pertinents.

En 2020, nous avons souhaité formaliser les enjeux importants et pertinents liés à la RSE pour SCC et nos parties prenantes.

Nous nous sommes appuyés sur les méthodologies du GRI, du SASB et de la norme « Méthodologie d'identification des domaines d'action pertinents et importants de la responsabilité Sociétale pour une organisation » pour réaliser notre matrice de matérialité.

Notre matrice de matérialité a été formalisée avec le concours des éléments fournis par l'ensemble des directions et des parties prenantes de SCC.

L'analyse de matérialité permet ainsi de définir les enjeux significatifs en fonction de leur impact potentiel sur l'entreprise et ses parties prenantes.

Analyse de matérialité				
Parties prenantes	Indispensable			- Protection de la vie privée et sécurité des données
	Nécessaire		- Gestion du cycle de vie de nos produits et prestations - Condition et climat de travail sur et sain	- Soutien et développement de la supply chain
	Utile	- Stratégie bas carbone - Lutte contre la non-discrimination	- Ethique des affaires - Enrichissement des compétences	- Pérennité par l'adaptabilité et l'innovation - Développement et fidélisation de nos parties prenantes
		Utile	Nécessaire	Indispensable
		SCC		

Dans ce rapport nous nous attacherons donc à présenter comment nous répondons à ces enjeux :

Enjeux	Brève description de notre stratégie	Page
Protection de la vie privée et sécurité des données	Charte d'utilisation des systèmes d'information ISO 27001	21
Soutien et développement de la supply chain	Achats responsables	40-44
Pérennité par l'adaptabilité et l'innovation	Adaptation. Evolution. Innovation	8-9
Développement et fidélisation de nos parties prenantes	Reconnaitances partenaires Certifications et évaluations externes	10-13
Gestion du cycle de vie de nos produits et prestations	Promotion de l'économie circulaire Politique déchets RecyclEA	36-38
Condition et climat de travail sur et sain	Qualité de vie au travail Politique Santé Sécurité au Travail Dialogue social	26-31
Ethique des affaires	Charte éthique Engagements du collaborateur	19-20
Enrichissement des compétences	Formation	24
Stratégie bas carbone	Politique transport BGES (bilan de gaz à effet de serre) Consommation énergétique	32-34
Lutte contre la non-discrimination	Charte de la diversité Engagement pour la diversité (Index égalité hommes-femmes, âge, handicap)	11 ; 29-31

1. Ethique et conformité

Charte éthique et code anticorruption

Depuis avril 2018, SCC s'est doté d'une Direction de l'Ethique et de la Conformité (DEC). La DEC a effectué une révision complète de la cartographie des risques anticorruption et a notamment identifié les domaines suivants pour lesquels la vigilance de SCC doit être de mise :

- ❖ Cadeaux et actes d'hospitalité, repas et divertissements offerts aux clients ou aux fournisseurs
- ❖ Cadeaux et actes d'hospitalité, repas et divertissements reçus des clients ou fournisseurs
- ❖ Événements organisés par le Groupe SCC
- ❖ Voyage et hébergement
- ❖ Paiement des actes courants
- ❖ Contributions politiques
- ❖ Dons de bienfaisance
- ❖ Parrainages
- ❖ Intermédiaires et agents tiers
- ❖ Acquisition et cessions et joint-ventures
- ❖ Opportunités contractuelles et renouvellements
- ❖ Offres de crédit
- ❖ Conflits d'intérêts

GRI : 102-11, 102-16, 205-1, 205-2, 205-3, 206-1, 307-1, 406-1, 417-2, 417-3, 418-1, 419-1



Conformément à la loi française du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite loi « Sapin 2 », SCC a mis en place un certain nombre de mesures et notamment :

- La refonte de notre charte éthique
- Un code anticorruption
- Un dispositif d'alerte
- La création d'un comité anticorruption

Pour aller plus loin, un livret « Nos codes de conduite & pratiques professionnelles » a été transmis à chacun de nos collaborateurs. Nous avons rassemblé dans ce livret un aperçu des politiques, chartes, codes de conduite et procédures mises en place par SCC pour garantir le respect des lois applicables.



À la suite de cet envoi, les collaborateurs ont été invités à signer les « engagements du collaborateur ». Ces engagements reprennent les obligations présentes dans nos documents officiels : Charte éthique, code anticorruption, codes de conduite & pratiques professionnelles.

**88% des collaborateurs ont signé électroniquement
« les engagements du collaborateur ».**

Un guide « Loi Sapin II » et un quizz sont également mis à disposition sur l'intranet afin d'aider les collaborateurs à détecter des comportements illicites. Les managers sont également accompagnés afin de présenter et sensibiliser leurs équipes sur ce sujet.



SCC s'engage à respecter l'ensemble des lois et règlements.

De ce fait, en 2019, SCC n'a pas reçu d'amende liée à :

- Des dommages environnementaux
- Des infractions à la réglementation liée à l'anticorruption
- Des infractions aux réglementations sur la santé sécurité des consommateurs
- Des infractions aux règlements ou aux codes volontaires en matière d'information/étiquetage
- Des infractions à toute réglementation ou code volontaire concernant les activités de marketing
- Des infractions à toute réglementation dans le domaine social et économique

De plus :

SCC n'a pas d'actions en justice en cours concernant un comportement anticoncurrentiel.

SCC n'a reçu aucune plainte fondée concernant des atteintes à la confidentialité des données des clients ni aucun cas avéré de corruption ou de discrimination.

SCC est une Société par Actions Simplifiée de 86 millions d'euros de capital social. SCC paye les impôts en conformité avec la législation française.

Comptes consolidés en Euros

	2019	2018
Chiffre d'affaires nets	1 493 412 649	1 284 511 131
Production immobilisée	2 292 780	1 185 749
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 735 734	1 818 869
Autres produits	810 631	779 332
Total des produits d'exploitation	1 498 251 795	1 274 941 082
Achats de marchandises	1 151 275 829	932 691 849
Variation de stock	(7 279 807)	486 935
Autres achats et charges externes	187 534 554	197 963 023
Impôts ¹ et taxes	9 085 559	8 470 481
Salaires et traitements	98 100 053	92 847 289
Charges sociales	42 681 499	40 085 967
Dotations d'exploitation	4 390 051	3 360 276
Autres charges	2 887 310	1 091 443
Total des charges d'exploitation	1 488 675 051	1 263 643 266
Résultat d'exploitation	9 576 743	11 297 815

Sécurité de l'information

Notre charte d'utilisation des systèmes d'information assure un cadre dans l'utilisation des systèmes d'information pour garantir la sécurité des données de nos collaborateurs et de nos clients.

Notre charte d'utilisation des systèmes d'information est annexée à notre règlement intérieur, elle est donc applicable à l'ensemble de nos collaborateurs.

SCC s'appuie également sur la certification ISO 27001 pour renforcer son système de management de la sécurité de l'information. Le système de management de la sécurité de l'information vise à préserver la confidentialité, l'intégralité et la disponibilité de l'information.

La certification ISO 27001 déjà obtenue pour notre filiale Flow Line Technologies est prévue pour Janvier 2021 pour SCC.



RGPD :

Le traitement des données est régi par le Règlement Général de Protection des Données. Un Délégué à la Protection des Données a donc été nommé et nos équipes sont sensibilisées sur ce sujet afin de garantir la protection des données personnelles.



Notre filiale Flow Line Technologies, certifié ISO 27001, a obtenu la certification ISO 22301. Il s'agit d'une norme **sociétale** qui évalue notre système de management de la continuité d'activité. Elle spécifie les exigences pour planifier, établir, mettre en œuvre, contrôler, réviser, maintenir et améliorer de manière continue un système de management documenté afin de se protéger des incidents perturbateurs, réduire leur probabilité de survenance, s'y préparer, y répondre et de s'en rétablir lorsqu'ils surviennent.



2. Capital humain.

Résolument tournée vers l'humain, SCC capitalise sur ses collaborateurs et les place au centre de sa stratégie. Ce sont eux qui créent collectivement la valeur du Groupe et qui construisent jour après jour l'expertise, la valeur ajoutée et la réputation de la société.

Nos collaborateurs sont notre principale richesse.

Avec 2 352 salariés en 2019 répartis dans une vingtaine d'agences sur le territoire national, notre politique de ressources humaines est construite autour de 4 axes majeurs :



Enrichir les compétences de nos collaborateurs et leur offrir des perspectives d'avenir



Accompagner nos managers dans la transformation de l'entreprise



Offrir un environnement de travail favorable et flexible



S'engager pour la diversité



Enrichir les compétences de nos collaborateurs et leur offrir des perspectives d'avenir.



91 %

Taux de réalisation
de la campagne EAP
2020

Du fait de l'environnement concurrentiel en forte évolution de SCC, nous devons nous adapter et anticiper l'évolution des métiers et des technologies tout en favorisant le développement professionnel de nos collaborateurs. C'est pourquoi, SCC investit dans la formation continue de ses salariés.

Chaque année, un plan de développement des compétences est mis en œuvre. Il est établi en fonction des axes stratégiques de l'entreprise et du recueil des besoins de formation qui sont exprimés par les managers ainsi que lors des entretiens annuels et professionnels.

Ce plan de développement des compétences regroupe des formations dans les domaines suivants :

1. Accompagner la transformation et l'évolution de nos pratiques managériales
2. Renforcer notre expertise dans la mise en œuvre de solutions
3. Poursuivre le développement des ventes de solutions à valeur ajoutée
4. Soutenir les évolutions technologiques du groupe
5. Développer les savoir-faire comportementaux de transversalité et de collaboration
6. Prévenir et veiller à la santé, sécurité et aux conditions de travail des collaborateurs

Favoriser la mobilité interne

Ces formations permettent à nos collaborateurs d'envisager de nouvelles perspectives de carrière. Ainsi, SCC entreprend une politique de mobilité active, fonctionnelle comme géographique, et accompagne tous nos salariés individuellement et de façon personnalisée dans leurs projets d'évolution professionnelle qu'ils soient de nature à changer de métier ou à élargir leur périmètre de compétences et de responsabilité. La bourse à l'emploi mise en place par la Direction des Ressources Humaines permet à nos collaborateurs de se positionner sur des offres avant leur publication en externe.





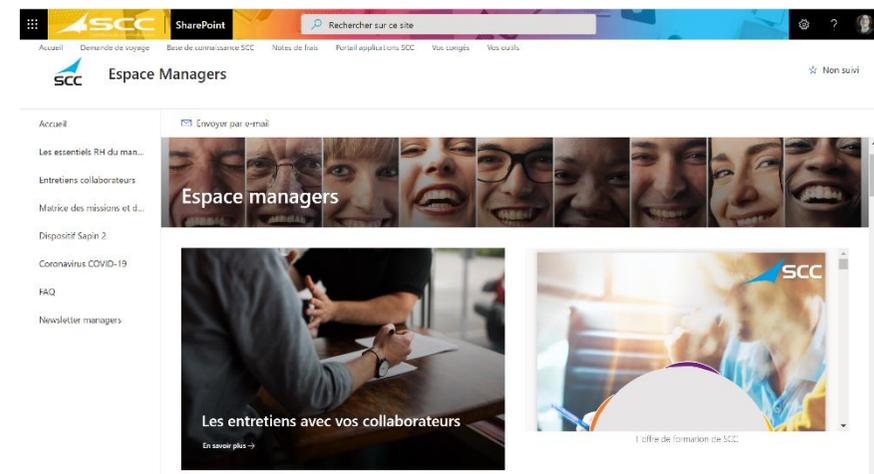
Accompagner nos managers dans la transformation de l'entreprise.

Chez SCC, nous avons à cœur de développer une culture du management. De nombreux collaborateurs ont bénéficié d'une évolution professionnelle pour accéder au rôle de manager. Pour cela, nous les accompagnons individuellement et collectivement dans leurs fonctions. Cet accompagnement est construit autour de l'évolution des pratiques managériales et de la transformation de l'entreprise.

Des formations sont ainsi systématiquement proposées aux managers et complétées d'outils afin de les aider à mieux appréhender leurs rôles et responsabilités :

- Les fondamentaux du management : formation destinée aux nouveaux managers pour accompagner leur prise de fonction.
- Les Essentiels RH du Manager : formation destinée à tous les managers pour revoir leurs pratiques et acquérir les bons réflexes.
- Savoir manager ses entretiens : formation destinée aux managers pour préparer les différents types d'entretiens.
- Manager à distance : formation destinée aux managers devant gérer régulièrement des collaborateurs en distance et/ou en télétravail.
- Savoir être impactant dans ses prises de parole : pour découvrir et utiliser toutes les étapes d'une présentation, l'adapter aux attentes des interlocuteurs, affirmer son leadership pour accroître son impact
- Savoir gérer les situations difficiles : pour comprendre et identifier les principaux types de conflits et comportements conflictuel, utiliser une méthode éprouvée de gestion des conflits, Identifier son stress et utiliser quelques outils pour diminuer la pression
- Piloter la gestion financière de ses projets : pour augmenter ces compétences en finance et suivi financière de ses projets

Un espace manager a été créé sur l'intranet pour accompagner et guider les managers. De nombreux outils et toutes thématiques sont mis à la disposition des collaborateurs afin de les aider dans leur rôle de manager avec par exemple des fiches d'accompagnement, une newsletter manager, des ateliers dédiés...





Offrir un environnement de travail favorable et flexible.

SCC s'engage à offrir à ses collaborateurs un environnement de travail qui favorise l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. À ce titre, SCC incite ses salariés à créer une articulation la plus souple possible. Pour cela, des accords ont été passés avec les partenaires sociaux :

- **Droit à la déconnexion** : cet accord a été signé dans un souci d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
- **Accord d'entreprise sur le télétravail** : afin d'améliorer le bien-être et la qualité de vie au travail, SCC a mis en place un cadre permettant aux salariés d'avoir jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine.

Qualité de vie au travail

L'objectif est d'agir sur la qualité de vie au travail afin d'améliorer collectivement la façon de travailler chez SCC. Nous diffusons auprès de nos collaborateurs via notre réseau social interne des conseils et contenus inspirants sur la qualité de vie au travail : sommeil, postures, déconnexion, gestion du stress...

Des séances de sophrologie en ligne ont été proposées à nos collaborateurs lors de la semaine de la qualité de vie au travail et lors des périodes de confinement afin de les initier à ces techniques qui agissent à la fois sur le corps et le mental.

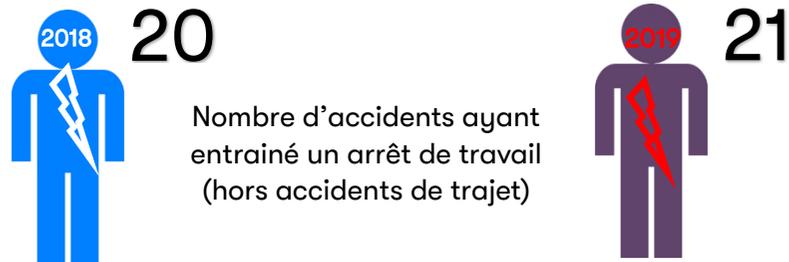


En cas de difficultés et afin d'accompagner au mieux nos collaborateurs, les salariés de SCC peuvent bénéficier, s'ils le souhaitent, d'une cellule d'écoute au téléphone pour les aider, les assister et les soutenir.

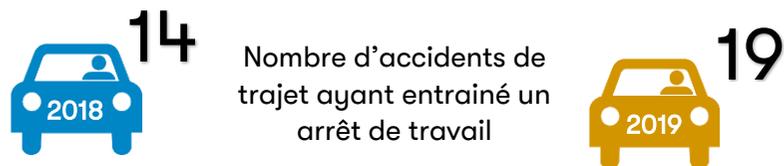
Ce service, anonyme, est gratuit et disponible 5 jours sur 7 de 8h à 20h.

Conditions de santé et sécurité au travail

Notre politique de santé et sécurité au travail a été révisée en 2019. Par cette politique, SCC s'engage vis-à-vis de l'ensemble de ses collaborateurs et parties prenantes à mettre en place des conditions de travail sûres et saines, à anticiper et évaluer les risques et à développer la prévention pour rappeler les règles de bonne conduite à respecter.



Nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail (hors accidents de trajet)



Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail



Notre management de la santé sécurité au travail, applicable à l'ensemble de nos filiales et sites est certifié ISO 45001 depuis 2010 sur notre centre technique et logistique de Lieusaint.

Sensibilisation

Depuis 2019 un espace intranet dédié à la santé sécurité au travail a été mis en place. Nos collaborateurs peuvent retrouver l'ensemble des procédures et règles applicables, ainsi que des éléments de prévention régulièrement enrichis pour limiter le risque d'accident. Des rappels réguliers sont effectués dans notre newsletter hebdomadaire.

KPI Santé Sécurité au Travail

	2017	2018	2019
Taux de fréquence des accidents du travail	7,32	7,08	7,24
Taux de gravité des accidents du travail	0,12	0,12	0,14
Maladie professionnelle	0	2	1

Formations

Des sensibilisations sont régulièrement réalisées sur des thèmes de prévention adaptés : renouvellement des CACES, formation incendie, les risques chimiques, les habilitations électriques...

+ 1 800 heures de formation dispensées en 2019 sur la santé sécurité au travail

Informations : chaque accident et/ou quasi-accident est enregistré et déclaré sur notre Document Unique d'Evaluation des Risques. Des enquêtes sont diligentées si nécessaire. Une information est diffusée au CSE mensuellement un point est fait sur les accidents du travail.

Nos échanges avec la médecine du travail sont considérés, par celle-ci comme « fructueux ».

Le dialogue social.

Le Comité Social et Economique (CSE) a été mis en place, conformément à la loi, au 1er janvier 2020.

Il a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

C'est dans ce cadre, qu'il est, sur les questions dont la liste est fixée par le code du travail, consulté avant toute prise de décision.

SCC a pour principe de consulter le CSE en amont des modifications opérationnelles, avec un préavis conforme à la législation en vigueur.



Des collaborateurs sont couverts par les accords de négociation collective.



S'engager pour la diversité

GRI 405-1



La diversité est l'une des 5 valeurs sélectionnées par nos collaborateurs et direction. SCC, signataire de la charte de la diversité, s'engage à agir en faveur de la diversité et à fournir à ses futurs et actuels collaborateurs un cadre de travail équitable. SCC anime des mesures pour que le sexe, mais également l'âge, le handicap, ou l'origine ethnique et sociale ne représentent pas de discrimination au recrutement des candidats et tout au long de la vie professionnelle.

100% de nos recruteurs ont suivi une formation « politique diversité et non-discrimination » pour leur permettre d'identifier et prévenir les risques sociétaux liés.

Femme/hommes

SCC, pour qui l'égalité professionnelle est un enjeu fort, s'engage à offrir aux femmes et aux hommes les mêmes opportunités. Avec **25%** de femmes dans ses effectifs, SCC est engagé pour

- Agir en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes
- Mettre en place des initiatives pour y contribuer

En mars 2020, SCC a obtenu la note globale de **89 points sur 100** à l'index de l'égalité femmes-hommes qui permet de comparer la situation des femmes et des hommes au sein de SCC. Grâce aux actions mises en place, SCC a obtenu 16 points supplémentaires par rapport à 2019.



KPI :
Des femmes sont cadres chez SCC en 2019.

Mis en place par le gouvernement, l'index égalité hommes-hommes se calcule à partir de 5 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- L'écart de répartition des promotions,
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

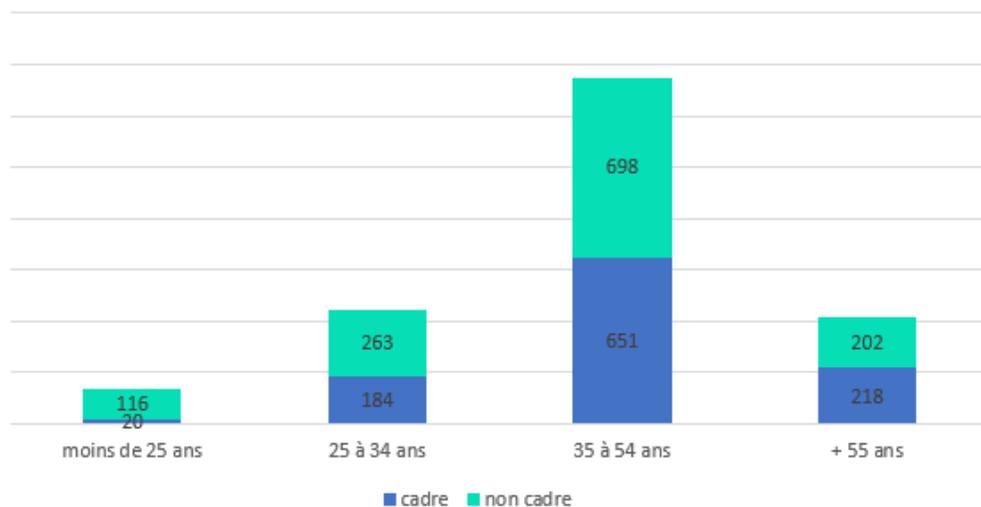
Age



Pour SCC, former les jeunes à ses métiers, leur ouvrir les portes du marché de l'emploi et favoriser leur intégration au monde du travail sont des éléments essentiels de sa mission et ses devoirs. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, SCC a mis en place un programme de formation en alternance. Ce programme étant une réussite, SCC continue d'investir en offrant chaque année de plus en plus d'opportunités aux étudiants.

En 2020, 106 étudiants ont ainsi intégré les effectifs de SCC pour poursuivre leur formation.

Répartition des salariés par âge en 2019



L'embauche de salariés de moins de 25 ans a quasiment **doublé** entre 2018 et 2019 passant de **57 embauches à 102**. De nombreuses opportunités de carrière sont ainsi offertes chaque année par SCC à de jeunes actifs.

Handicap

En 2011, SCC s'est associé à Environnement Recycling pour créer une joint-venture : RecyclEA. Il s'agit d'une Entreprise Adaptée qui est tenue d'employer majoritairement du personnel en situation de handicap. Son objectif est d'insérer dans la vie active des personnes handicapées, afin de leur permettre de s'épanouir dans une vie professionnelle stable et enrichissante en prenant en compte au quotidien les contraintes inhérentes à leur handicap.

Recycléa est membre de l'UNEA (Union Nationale des Entreprises Adaptées).

Le statut ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) obtenu par RecyclEA démontre que l'entreprise recherche avant tout un impact social significatif en direction de publics vulnérables.

Recyclea
Entreprise adaptée

Recycléa est certifié ISO 9001, ISO 14001 et a obtenu le niveau confirmé suite à l'évaluation AFAQ 26000 !

Notre engagement avec RecyclEA ne signifie pas qu'il n'y a que des personnes dites valides chez SCC. Nous souhaitons apporter notre pierre à l'édifice de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Quel que soit l'origine et la nature du handicap ; maladie, accidents de la vie, SCC s'adapte avec une adhésion sans faille du management. Nos services des Ressources Humaines très engagés sur le sujet, met en place des outils ainsi qu'un accompagnement adapté.

Le nombre de salariés en situation de handicap a augmenté de plus de 14% entre 2018 et 2019 chez SCC.

3. Environnement.

Notre politique environnementale

La préservation de l'environnement est un des piliers de notre politique RSE. Le développement économique doit nécessairement passer par la préservation des ressources naturelles et de nos écosystèmes.

Certifié depuis 2010 d'après le référentiel ISO 14001 pour son centre de services situé à Lieusaint, notre système de management environnemental déploie une dynamique d'amélioration continue de nos impacts environnementaux, qui bénéficie à l'ensemble de nos sites et activités.

Notre stratégie environnementale se structure autour de 4 axes :



Suivi de nos consommations



Politique transport



Gestion du cycle de vie



Préservation de la biodiversité



Suivi de nos consommations

GRI 201-2,
305-1, 305-5



L'ensemble des consommations énergétiques de nos différents sites fait l'objet de suivi.
Ce suivi nous a permis de réaliser dès 2012 notre bilan de gaz à effet de serre.
Nous réalisons des travaux et investissements destinés à limiter ces émissions.

Ces calculs s'appuient sur les calculateurs de facteurs d'émission de la méthodologie Bilan Carbone™ de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Réduction des émissions de 8,5% entre 2017 et 2018.

catégories d'émissions	Postes d'émissions	Libellé	Année référente : 2017	Année 2018	différence année de référence et année du bilan (TCO2e)
			Total (TCO2e)	Total (TCO2e)	
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	521	483	- 38
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	2 991	2 607	- 384
	3	Emissions directes des procédés hors énergie		-	-
	4	Emissions directes fugitives		-	-
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts°)		-	-
	Sous total		3 512	3 091	- 421
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité**	110	247	137
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid**			
	Sous total		110	247	137

Lors de la mise à jour de notre bilan de gaz à effet de serre en 2019, le périmètre a évolué. Nous avons donc 2017 comme nouvelle année de référence.



Politique transport



Logistique

Notre politique transport définie depuis 2014 a pour objectif de concilier économie et environnement.

Ainsi en l'absence de prestation technique ou logistique, nous privilégions la livraison directe ou dématérialisée pour les logiciels, afin de réduire les flux et ainsi limiter l'impact environnemental lié au transport.

Si des prestations sont requises, les produits arrivant sur notre centre technique et logistique de Lieusaint, sont ensuite distribués par des transporteurs partenaires avec qui nous travaillons quotidiennement.

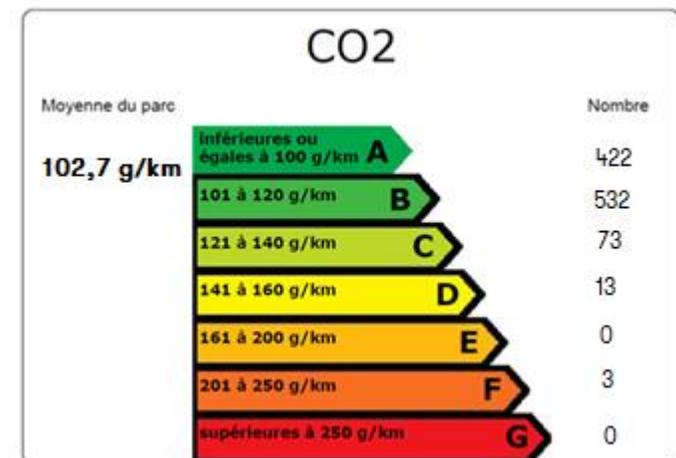
Soucieux de travailler avec des transporteurs en adéquation avec notre démarche RSE et dans le cadre de notre démarche achats responsables, nous avons entrepris depuis 2019 une **étude de nos transporteurs**. Celle-ci a ainsi pu démontrer la considération importante des sujets liés au développement durable, avec :

- Une augmentation significative de véhicules aux normes Euro 5 et Euro 6 attestant de la prise en compte des impacts environnementaux.
- L'importance des formations écoconduite afin notamment de limiter les risques d'accident et de réduire les consommations de carburant.
- Une volonté commune d'optimiser les flux de transport en utilisant des véhicules alternatifs en centre-ville, en réduisant les trajets à vide...
- La connaissance des sujets environnementaux, sociaux et éthiques avec 50% de nos transporteurs signataires du Pacte Mondial de l'ONU.



Flotte de véhicules interne

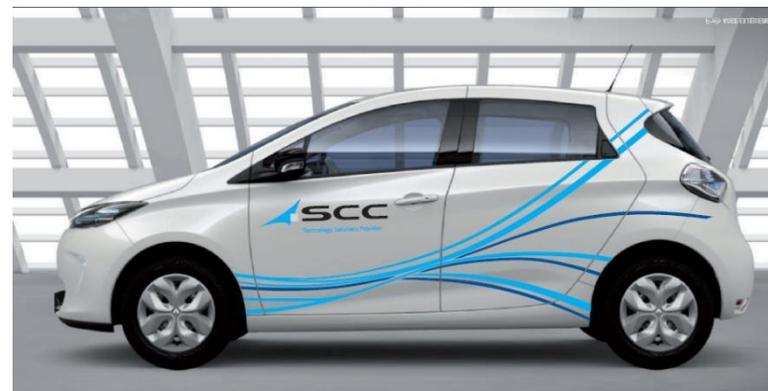
Nous suivons notre flotte de véhicules afin de minimiser l'impact environnemental de nos véhicules. Notre parc de véhicules de service et fonction est géré en location longue durée et nous permet d'avoir une moyenne du parc à 101.2 g/km de CO² ce qui correspond au B de l'étiquette énergie des voitures.



Depuis 2017, des véhicules électriques ont rejoint la flotte de véhicules SCC ainsi que 77 véhicules hybrides.



Zoé a rejoint SCC !



Promotion d'une mobilité durable

SCC a signé un partenariat avec Klaxit pour proposer à ses collaborateurs une offre de covoiturage domicile-travail.

Cette application permet de trouver les meilleurs covoitureurs sur le trajet domicile-travail, de planifier des covoiturages entre collègues (ou avec d'autres travailleurs) et ainsi de partager les frais et limiter nos impacts lors des déplacements domicile travail.



**ET SI VOUS COVOITURIEZ
POUR ALLER TRAVAILLER ?**

Téléchargez l'application Klaxit !



CHALLENGE MOBILITÉ

Du 5 au 16 octobre 2020

2 SEMAINES POUR ESSAYER !

Avec SCC, changez votre manière de vous déplacer

À gagner : des chèques-cadeau d'une valeur de 100 à 150€

Je relève le défi

Inscrivez-vous via l'email reçu par developpementdurable@scs.com

Toutes les infos sur l'intranet > Développement Durable

Un challenge mobilité a également été mis en place cette année afin de sensibiliser les collaborateurs sur l'impact écologique des trajets domicile-travail et pour les inciter à opter pour un mode de transport plus doux.



Gestion du cycle de vie de nos produits et prestations

GRI 301-1,
301-3, 306-2



Promotion d'une économie circulaire

A travers sa filiale Rigby Capital, nous proposons à nos clients un financement locatif du matériel informatique. Le paiement à l'usage crée ainsi un levier de financement et un avantage concurrentiel. Nous entrons ainsi dans une logique **d'économie de fonctionnalité** en privilégiant l'usage à la possession.

Le Leasing As A Service « LAAS » permet à nos clients de disposer de l'ensemble de notre expertise, en nous confiant la gestion du cycle de vie des produits et prestations.

Le financement locatif a de nombreux avantages :

- Il préserve la capacité d'endettement des entreprises.
- Il optimise et maîtrise le budget dédié à la transformation digitale.
- Il permet l'accès à des équipements à la pointe de la technologie.
- Il intègre les prestations complémentaires (assurance, vol, maintenance...)
- Il prend en charge la gestion du matériel en fin de vie (reconditionnement, recyclage).
- Il garantit le respect de la législation (RGPD).



RIGBYCapital
Bien plus qu'un financement

Politique déchets

Notre politique de déchets vise à augmenter le taux de recyclage de nos déchets et notamment sur notre site technique et logistique de Lieusaint. Nos agences situées sur l'ensemble du territoire national ont uniquement une activité tertiaire et la gestion des 5 flux y est traitée à minima.

Sur notre site de Lieusaint, les flux de déchets sont plus variés et plus importants.

Nous avons, au fil des années, mis en place le recyclage, des différents types de déchets soit **12 flux** :

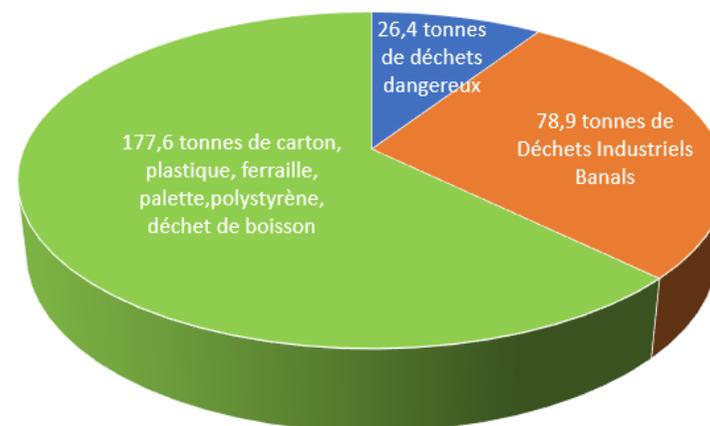
- DEEE
- Aérosols
- Cartouches d'encre
- Déchets de boisson (canettes, gobelets, bouteilles en plastique)
- Carton
- Polystyrène
- Papier
- Palettes
- Piles
- Film plastique
- Ferraille
- Plastique

Cet engagement nous a permis de **recycler** plus de **71%** de nos déchets en 2019.

SCC fournisseur de services informatiques, ne fabrique pas les produits. Lorsqu'une opération technique ou de de personnalisation est demandée par nos clients en amont de la livraison, nous réutilisons, lorsque cela est possible, les emballages constructeurs. Lorsque cela est nécessaire ou demandé par nos clients, nous réemballons avec des cartons recyclables avec une teneur minimale en carton, tout en garantissant la préservation des produits.

Dans le cadre de certaines prestations, nous livrons à nos clients des produits déjà déballés avec protections et calage. Les emballages sont ainsi conservés, ils peuvent être réutilisés et seront recyclés par nos soins.

Répartition de nos déchets en 2019 sur notre centre technique et logistique de Lieusaint



Zoom sur Recycléa

Notre filiale Recycléa regroupe sur un même site l'intégralité des prestations techniques autour de la gestion du réemploi et de la fin de vie des matériels informatiques et électroniques en proposant les prestations suivantes :

- Audit
- Effacement des données
- Nettoyage
- Remise à disposition
- Vente
- Recyclage.



Recycléa a obtenu le plus haut niveau de certification auprès du partenaire Blancco, leader mondial des solutions d'effacement des données.



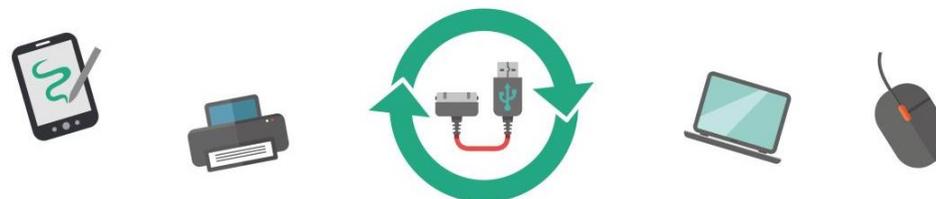
« Avec Recycléa, nous sommes capables de proposer à nos clients français des capacités de recyclage tout aussi puissantes que celles que nous avons en Angleterre. Recycléa s'intègre dans un réseau européen de recyclage dernier cri capable de traiter plus d'un demi-million de pièces par an. »
Commente Sir Peter RIGBY, Chairman & Chief Executive du Groupe SCC.

Recycléa propose également une palette d'offres de services complémentaires :

- Collecte des produits sur palette ou en vrac,
- Rachat de parc,
- Démantèlement et destruction sur site,
- Data Centre Cleaning,
- Destruction des supports magnétiques sur site,
- Déploiement,
- Démantèlement de salle informatique,
- Une offre packagée : La GreenelleBox

230 000 matériels informatiques et électroniques traités en un an

dont **87 %** ont bénéficié d'une seconde vie !





Protection de la biodiversité :

Le diagnostic réalisé sur notre activité montre que nous avons un impact indirect sur la biodiversité. Cette préoccupation est néanmoins prise en compte par des actions de préservation de la biodiversité.

Nous n'utilisons pas l'eau dans nos process. Nous avons donc uniquement une utilisation d'eau pour les besoins du personnel, l'entretien des locaux et espaces verts, l'alimentation du réseau des robinets incendie armé, des cuves de sprinklage et du réseau incendie.

Sur notre site de Lieusaint, les eaux pluviales s'écoulant des voies de circulation et des parkings passent par notre **déboureur** qui retient les hydrocarbures et nous permet de rejeter dans le milieu naturel une **eau non polluée**.

Nous utilisons des produits d'entretien avec un impact minimum sur l'environnement.

L'entretien des espaces verts est réalisé en limitant l'utilisation et la nocivité des produits phytosanitaires.

SCC soutient l'association Bee Responsible présente sur le campus de l'école rouennaise Neoma Business School.

20 ruches ont été installées sur le campus.

Pour en savoir plus rendez-vous sur la chaine [YouTube](#) SCC

SCC avait déjà soutenu cette association dynamique afin de contribuer à la préservation de l'espèce et à la sauvegarde de la biodiversité.

Ce projet a déjà permis la sensibilisation de plus de 2000 personnes sur le campus.

Vous avez dit biodiversité ?

La biodiversité, contraction de biologique et diversité serait donc la diversité biologique. Mais encore ? Elle est bien plus que la liste et la description des espèces vivantes qui peuplent notre planète. La biodiversité, ce sont les liens et les interactions existant entre les espèces et avec leurs milieux de vie.



4. Contributions économiques et solidaires aux territoires.

Engagé depuis de nombreuses années dans le développement des achats responsables, nous sommes **signataires** de la Charte Relations Fournisseurs Responsables et de ses 10 engagements pour des achats responsables.

Charte 
**RELATIONS FOURNISSEURS
RESPONSABLES**

Charte relations fournisseurs responsables

Cette charte a été créée en 2010 par le Gouvernement Français dans le but de sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux inhérents aux **achats responsables** et à la qualité des relations clients-fournisseurs.

C'est à la Maison de Monsieur l'ambassadeur du Royaume uni qu'a eu lieu la signature en 2014 de la charte par Messieurs D. Lejeune et J. Rigby en présence de Monsieur P. Pelouzet Médiateur national des relations inter-entreprises.



Notre charte « **Achats Responsables** » vise à sensibiliser nos fournisseurs et sous-traitants aux impacts environnementaux et sociaux et pour les accompagner dans une démarche d'amélioration continue.

RSE CHA 162 A - Chartes Achats Responsables Page 1/2

CHARTRE ACHATS RESPONSABLES ENTRE SCC, SES FOURNISSEURS ET SES SOUS-TRAITANTS

L'objectif de cette charte est d'exprimer la volonté de SCC vis à vis de ses fournisseurs et sous-traitants, de s'inscrire dans une relation durable en prenant en compte les critères RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) tels que les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU.



SCC soutient le Pacte mondial de l'ONU, adhère à l'Alliance Green IT, et est signataire de la Charte Relations fournisseur responsables





Les fournisseurs et les sous-traitants de SCC s'engagent à :

- Respecter la réglementation française en vigueur.
- Limiter l'impact environnemental de ses produits et de ses prestations.
- Respecter les principes du Pacte Mondial.
- SCC incite ses prestataires à adhérer au Pacte Mondial.
- Fournir à SCC tout document prouvant l'engagement du fournisseur sur les critères RSE.

De plus, pour nos fournisseurs de produits destinés à la vente :
La réglementation impose de connaître la provenance et la qualité des produits vendus.

Le fournisseur doit être en mesure de fournir tous les documents relatifs aux produits (On entend ci-après par produits : prestations, travaux, produits). Il s'agit d'un point sur lequel SCC s'engage vis-à-vis de ses clients et sur lequel le fournisseur doit s'engager envers SCC.

SCC Charte Achats Responsables 28/03/2017
Original du document géré sur informatique, cette copie n'est pas mise à jour

RSE CHA 162 A - Chartes Achats Responsables Page 2/2

Le fournisseur s'engage à partager avec SCC l'ensemble des documents ci-dessous soit sous forme de base de données ou d'une procédure dédiée.

- « Certificat de conformité Européen » du produit, celui-ci est à délivrer à chaque commande de produit
- « ECCN » (Export Control Classification Number): le numéro de classification des contrôles à l'exportation
- « Transport de batteries lithium » : Certains composants des batteries, piles ou autres peuvent être interdits lors de transport aérien, ce document permet d'attester de la conformité des composants.

Concernant les taxes spécifiques liées aux produits, les fournisseurs et sous-traitants s'engagent à les faire apparaître lors du devis et de la facture d'achat. Il s'agit notamment des taxes suivantes :

- DEEE : L'éco-contribution qui vise à financer la fin de vie des équipements électriques et électroniques.
- TCP : La copie privée fait l'objet d'une compensation financière.

RESPECT DE LA PRESENTE CHARTRE

Le fournisseur doit mettre en place une procédure permettant de s'autocontrôler quant à ces engagements et piloter des plans d'amélioration continue.

En adhérant aux principes de cette charte, les fournisseurs et prestataires de SCC s'engagent à accompagner SCC dans le déploiement de sa stratégie RSE et acceptent d'être évalués par SCC sur les principes énoncés ci-dessus.

Ils s'engagent à mettre en place les moyens nécessaires afin de s'y conformer et s'engagent également à en répercuter le contenu à l'ensemble de leurs propres fournisseurs et sous-traitants.

En cas de refus d'engagement du fournisseur, SCC se réserve la possibilité de résilier le contrat avec le fournisseur.

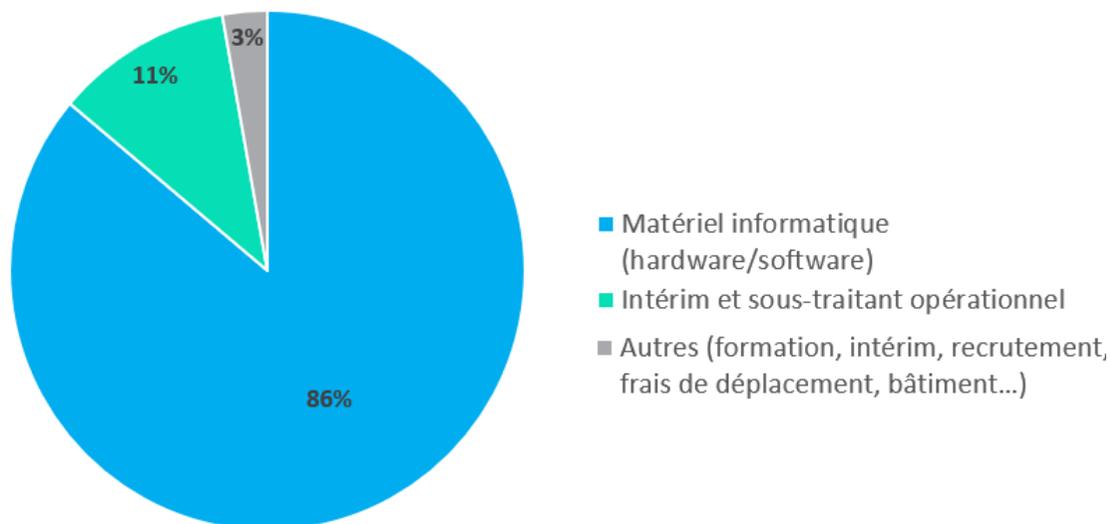
Fait à _____ le _____
(En deux exemplaires)

Pour SCC _____ Pour le fournisseur
_____ (Titre, nom, signature, tampon)

SCC Charte Achats Responsables 28/03/2017
Original du document géré sur informatique, cette copie n'est pas mise à jour

La cartographie des risques a été complétée par la répartition de nos achats :

Répartition de nos achats en 2019



86% de nos achats sont liés à du matériel informatique acheté pour nos clients (software ou hardware).

Au vu de ces résultats, nous avons entrepris, depuis plusieurs années, un travail en collaboration avec nos fournisseurs hardware et software pour la maîtrise des risques RSE.

La chaîne d’approvisionnement sur ce type de secteur est très complexe à maîtriser et à auditer.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur des prestataires engagés pour garantir le respect des règles internationales et notre engagement vis-à-vis du Pacte Mondial concernant le respect des droits de l’homme et des normes du travail et la préservation de l’environnement.

Pour aller plus loin, SCC évalue chaque année ses fournisseurs hardware et entretient un dialogue constant avec eux.

Toutes les informations sur les produits, les services et l’étiquetage répondent aux exigences réglementaires.

NOS ACHATS RESPONSABLES - EVALUATION HARDWARE* 2019

SCC est responsable et veille à ce que ses fournisseurs maîtrisent leurs impacts :



- sociaux/éthiques



- environnementaux

L'analyse de la politique RSE de nos **20** fournisseurs les plus importants, a démontré que :



50% sont évalués Gold sur la plateforme RSE d'Ecovadis



70% ont obtenu les notes A ou B sur la plateforme Carbon Disclosure Project pour leur maîtrise environnementale



75% ont adhéré au code de conduite RBA

Ce code reprend un ensemble de normes sur les questions sociales, environnementales et éthiques à appliquer dans la chaîne d'approvisionnement

* Soit environ 80% de nos achats. Cette analyse est renouvelée annuellement dans le cadre du suivi de la politique RSE de nos fournisseurs.



La loi sur l'**obligation de vigilance** impose de contrôler la conformité de ses fournisseurs tous les 6 mois pendant la période contractuelle. Nous nous appuyons sur **Provigis** pour respecter cette **obligation réglementaire**. Plus de **400 fournisseurs** sont ainsi évalués sur la plateforme Provigis.

Nous avons obtenu en 2020 le label « **donneur d'ordres Provigis** » qui atteste du déploiement de la solution.



Impacts économiques indirects

SCC participe au développement économique par plusieurs biais et notamment :

- **Développement de l'emploi local :**

Avec la création de notre filiale Altimance en Octobre 2017, SCC s'inscrit dans une stratégie volontariste d'engagement sociétal.

Centre de services dédié au support des nouvelles technologies et à l'accompagnement des utilisateurs aux usages de demain, Altimance est situé au cœur du pôle d'excellence numérique et technologique de Valenciennes.

Nous nous sommes engagés auprès de la région et des acteurs locaux à recruter en priorité des profils issus du territoire et en recherche d'emploi.

- **Développement économique local :**

Nous participons au développement économique local à travers :

- L'embauche de salariés sur l'ensemble du territoire
- De manière indirecte via l'impact des achats de SCC France puisque **100%** de nos achats sont réalisés auprès de fournisseurs français.
- Un impact induit par la consommation des salariés et des salariés de la chaîne de fournisseurs.

- **Mécénat de compétences**

A travers le mécénat de compétences, nous participons à des projets ambitieux et engagés.



Chiffres clés :

- ❖ 97% des collaborateurs d'Altimance étaient demandeurs d'emploi et suivis par Pole-Emploi.
- ❖ A l'horizon 2021, ce sont **280 ingénieurs et techniciens en informatique** qui sont appelés à intégrer la structure.



- Nous sommes engagés auprès de l'**Opéra National de Paris** pour leur fournir un accès wifi avec géolocalisation au Palais Garnier et à l'Opéra Bastille afin de renforcer leur rayonnement. Particulièrement attaché à l'objectif d'ouverture à un public de plus en plus large, SCC a signé en Janvier 2019 un mécénat de compétences et la convention a été prolongée jusqu'en Juillet 2021.
- Suite à une première convention de mécénat signée en 2017, SCC a renouvelé son engagement en Janvier 2019 auprès de l'association **e-Enfance** avec une convention de 3 ans. E-Enfance, créée en 2005, est reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de l'Education nationale. Outre son rôle de sensibilisation des jeunes aux **bonnes pratiques du numérique**, l'association a pour vocation de conseiller parents et professionnels de l'éducation.



VOUS AVEZ DIT MECENAT ?

Le mécénat peut prendre différentes formes :

Le mécénat financier :

ou des dons en numéraire (chèques, virements, etc.).

Le mécénat en nature :

le don de biens (mobilier, matériel, etc.), l'exécution de prestations de services (réparations, entretien, imprimerie, etc.)

Le mécénat de compétences :

il permet à la fois d'impliquer le salarié dans la vie de l'entreprise et de l'enrichir de nouvelles expériences en matière de méthodes d'organisation, de gestion ou de production.

Depuis plusieurs années, SCC déploie une politique de mécénat qui décrit à la fois les actions éligibles et non-éligibles à notre soutien, les moyens mis en œuvre mais également les instances de gouvernance.

SCC est signataire de la charte du mécénat rédigée par Admical. SCC souhaite ainsi s'engager dans une démarche de mécénat reconnue et encadrée.

Retrouvez toutes nos actions de mécénat :

<https://sway.office.com/3CPLqXm14vDPR2tm?ref=Link&loc=play>

Annexe 1 – Indicateurs sociaux

Indicateurs Sociaux				
		2017	2018	2019
Effectif total au 31/12	Unités	2 219	2 232	2 352
% de CDI	%	86	82	78
Part de femmes parmi les employés	%	23	24	25
Femmes cadres	%	46	49	50
Part d'hommes parmi les employés	%	77	76	75
Hommes cadres	%	44	46	44
Nombre d'embauches	Unités	251	326	486
% embauches en CDI	%	80	81	76
Nombre de départ	Unités	272	314	378
Nombre de licenciement	Unités	31	37	23

		2017	2018	2019
Turn over	%	11,73	14,38	18,87
Ratio d'absentéisme		0,21	0,22	0,20
Nombre d'heures de formation	H	21 478	28 246	27 608
Cadre	H	12 861	19 250,5	17 964
Non-cadre	H	8 617	8 955,5	9 644
Nombre de salariés promus	Unités	65	90	118
Cadre	Unités	30	42	63
Non-cadre	Unités	35	48	55

Annexe 2 : Indicateurs environnementaux

Indicateurs environnementaux				
		2017	2018	2019
Consommation électricité (tous sites)	KWh	3 614 605	4 360 490	4 264 026
Consommation de gaz – Lieusaint	KWh	2 321 536	2 315 316	2 237 186
Ratio d'intensité (consommation énergétique / millier de CA)		4,62	3,97	3,64
Véhicules				
Consommation des véhicules de fonction	Km	N/A	86 702	142 237
Ratio (km/ millier de CA)			0,06	0,09
Consommation des véhicules de service	L	652 247	626 894	579 354
Ratio (L/ millier de CA)		0,51	0,42	0,36

Annexe 3 – Index de contenu GRI

SCC applique les principes de reporting GRI et a préparé ce rapport, conformément aux normes GRI : option de **conformité essentielle**.

Il s'agit de notre rapport **initial** selon les normes GRI. Nous mettrons à jour les données extra financières de ce rapport de manière **annuelle**.

Materiality Reporting a réalisé une vérification de l'application de nos principes de reporting. Période de reporting : du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour notre société SCC France dont le siège social se situe à Nanterre.

Norme	Numéro de norme	Exigence	Page
GRI 101 : Principes généraux - 2016			
GRI 102 – Eléments généraux d'information - 2016			
Profil de l'organisation	102-1	Nom de l'organisation	1
	102-2	Activités, marques, produits et services	7
	102-3	Lieu géographique du siège	7
	102-4	Lieu géographique des sites d'activités	7
	102-5	Capital et forme juridique	21
	102-6	Marchés desservis	6
	102-7	Taille de l'organisation	6
	102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	6
	102-9	Chaîne d'approvisionnement	8
	102-10	Modifications de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	6
	102-11	Principe de précaution ou approche préventive	19
	102-12	Initiatives externes	10
	102-13	Adhésion à des associations	10
Stratégie	102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	4
Ethique et intégrité	102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	19
Gouvernance	102-18	Structure de gouvernance	15
Implication des parties prenantes	102-40	Liste des groupes de parties prenantes	16
	102-41	Accords de négociation collective	28
	102-42	Identification et sélection des parties prenantes	16
	102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	16
	102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	16
Pratique de reporting	102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	21

	102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	17
	102-47	Liste des enjeux pertinents	17
	102-48	Réaffirmation des informations	49
	102-49	Modifications relatives au reporting	48
	102-50	Période de reporting	49
	102-51	Date du rapport le plus récent	49
	102-52	Cycle de reporting	49
	102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	3
	102-54	Déclaration de reporting en conformité avec les normes GRI	49
	102-55	Index du contenu GRI	49
	102-56	Vérification externe	49
GRI 200 – Normes économiques			
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1	Présentation des enjeux pertinents et leur périmètre d'impact	17
	103-2	Description de l'approche managériale	19
	103-3	Evaluation de l'approche managériale	19
GRI 201 : Performance économique - 2016	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	21
	201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	33
GRI 203 : Impacts économiques indirects - 2016	203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	45
	203-2	Impacts économiques indirects significatifs	45
GRI 204 : Pratiques d'achats - 2016	204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	45
GRI 205 : Lutte contre la corruption - 2016	205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	19
	205-2	Communication/formation sur politiques/procédures anti-corruption	19
	205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	19
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel - 2016	206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	19
GRI 207 : Taxes - 2019	207-1	Approche fiscale	21
	207-4	Reporting par pays	21
GRI 300 – Normes environnementales			
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1	Présentation des enjeux pertinents et leur périmètre d'impact	17
	103-2	Description de l'approche managériale	32
	103-3	Evaluation de l'approche managériale	48
GRI 301 : Matières - 2016	301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	36

	301-3	Produits et matériaux d'emballage valorisés	36
GRI 302 : Energie - 2016	302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	48
	302-3	Intensité énergétique	48
	302-4	Réduction de la consommation énergétique	48
GRI 305 : Émissions - 2016	305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	33
	305-5	Réduction des émissions de GES	33
GRI 306 : Effluents et déchets - 2016	306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	36
GRI 307 : Conformité environnementale - 2016	307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	19
GRI 308 : Evaluation environnementale des fournisseurs - 2016	308-2	Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	42
GRI 400 – Normes sociales			
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1	Présentation des enjeux pertinents et leur périmètre d'impact	17
	103-2	Description de l'approche managériale	23
	103-3	Evaluation de l'approche managériale	47
GRI 401 : Emploi - 2016	401-1	Recrutements de nouveaux employés et rotation du personnel	47
GRI 402 : Relations employés/direction - 2016	402-1	Périodes de préavis minimales pour les modifications opérationnelles	28
GRI 403 : Santé et sécurité au travail - 2018	403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	27
	403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	27
	403-3	Services de santé au travail	27
	403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	26
	403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	27
	403-6	Promotion de la santé des travailleurs	26
	403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	26
	403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	27
	403-9	Accidents du travail	27
	403-10	Maladies liées à un accident du travail	27
	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employés	24

GRI 404 : Formation et éducation - 2016	404-2	Programmes de mise à niveau des compétences/aides à la transition	24
	404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	24
GRI 405 : Diversité et égalité des chances - 2016	405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	29
GRI 406 : Lutte contre la discrimination – 2016	406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	19
GRI 408 : Travail des enfants - 2016	408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	42
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire - 2016	409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	42
GRI 414 : Evaluation sociale des fournisseurs – 2016	414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	42
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage - 2016	417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	42
	417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	19
	417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	19
GRI 418 : Confidentialité des données des clients – 2016	418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	19
GRI 419 : Conformité socio-économique – 2016	419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	19

Annexe 4 : tableau de concordance DPEF

Ce rapport inclut la déclaration de Performance extra financière de l'exercice 2019 établie en application des articles L.225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce. Bien que SCC ne soit pas soumis à cette déclaration, nous avons souhaité répondre à ses exigences afin de donner une vision exhaustive à nos parties prenantes.

Exigences DPEF	Page
Modèle d'affaires	5
Informations sociales	
A° Emploi	
L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	47
Les embauches et les licenciements ;	47
B° Organisation du travail	
L'organisation du temps de travail	26
L'absentéisme	47
C° Santé et sécurité	
Les conditions de santé et de sécurité au travail	26
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles.	27
D° Relations sociales	
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	28
Le bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail	26
E° Formation	
Les politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement	24
Le nombre total d'heures de formation	24
F° Egalité de traitement	
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ;	29

Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ;	30
La politique de lutte contre les discriminations.	29
Informations environnementales	
A° Politique générale en matière environnementale	
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement ;	32
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions ;	33
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours.	Pas de provision pour risques environnementaux
B° Pollution	
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;	34
La prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses.	Sans objet
C° Economie circulaire	
i) Prévention et gestion des déchets :	
Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets ;	37
Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ;	Sans objet
ii) Utilisation durable des ressources :	
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ;	39
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ;	Sans objet
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables ;	48
L'utilisation des sols.	Sans objet
D° Changement climatique :	

Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit ;	33
Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet.	En cours de définition
E° Protection de la biodiversité :	
Les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité	39
3° Informations sociétales :	
A° Engagements sociétaux en faveur du développement durable :	
L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local ;	45
L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales ;	45
Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société et les modalités du dialogue avec celles-ci ;	16
Les actions de partenariat ou de mécénat.	45
B° Sous-traitance et fournisseurs :	
-la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux ;	41
-la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale.	41
C° Loyauté des pratiques :	
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs ;	42